



Redonnons du sens à l'épargne

L'ENGAGEMENT UN LEVIER CLE DE L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE



Gilles Guez, CFA
Directeur Général



Julie Fardoux
Responsable Stratégie ESG

En tant qu'investisseur responsable, notre rôle va au-delà de la mise en œuvre de solutions d'investissement durable : nous avons la responsabilité de prendre une part active aux transitions sociales et environnementales, en nous impliquant directement auprès des entreprises. Notre position de financeur des acteurs économiques nous permet de mener des actions dites d'*engagement* pour les encourager à améliorer leurs pratiques.

► Exercer une influence sur les entreprises investies

La transition vers des modèles économiques durables requiert une mobilisation de tous : en premier lieu, les états et les régulateurs qui fixent le cap et les exigences pour atteindre les objectifs ; les entreprises qui doivent intégrer les dimensions environnementale et sociale dans leur stratégie et leur processus ; et les acteurs financiers qui peuvent participer à une meilleure orientation des capitaux vers des investissements durables, et influencer les entreprises dans une recherche d'amélioration de leur durabilité.

Ainsi, aux côtés des pratiques d'**exclusion** et d'**intégration de critères ESG**, l'**engagement thématique** permet aux investisseurs de faire connaître leurs attentes en matière d'enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, à travers des échanges avec les entreprises. La politique d'engagement est également soutenue par la politique de vote, mise en œuvre lors des assemblées générales des sociétés détenues et par le dialogue préassemblée.

► Du dialogue à l'action : engager les entreprises pour le développement durable

L'engagement peut s'exercer à l'occasion d'échanges réguliers entre les investisseurs et les entreprises et lors d'actions sur des **thématiques spécifiques** liées au développement durable. Ces actions peuvent être menées à titre **individuel** par le gestionnaire d'actifs, ou **collectivement** au sein d'une coalition d'investisseurs pour démultiplier les efforts.

Pour être efficace, l'engagement suppose d'avoir établi des **objectifs**, notamment en termes d'**évolutions souhaitées** et de **résultats concrets** à obtenir de la part des entreprises. Les campagnes d'engagement se déroulent ainsi autour d'un thème précis ou d'un secteur donné, avec un programme de suivi régulier, selon un horizon temporel bien défini.

En cas d'échec du dialogue ou d'absence de progrès sur des enjeux à fort impact, une stratégie d'escalade peut être mise en place, qui peut mener à une dégradation de la note ESG de l'émetteur sur un ou plusieurs critères, à des décisions de vote à l'encontre de celui-ci, ou en dernier recours, à l'exclusion du titre.

OBJECTIFS DES STRATÉGIES D'ENGAGEMENT



Bonnes pratiques

Contribuer à la diffusion des bonnes pratiques et à favoriser une meilleure intégration du Développement Durable dans la gouvernance, les opérations et les modèles économiques.



Gestion des impacts

Permettre l'amélioration de la gestion de leurs impacts, en particulier sur des sujets spécifiques essentiels à la durabilité de notre société et de notre économie.



Transition durable

Accompagner les entreprises dans leur transition vers un modèle économique plus durable, inclusif et bas carbone.



Investissements

Les inciter à accroître leurs dépenses d'investissement, de recherche et de développement dans les domaines nécessaires à cette transition.

LES ACTIONS D'ENGAGEMENT DE BFT IM EN FRANCE

L'engagement s'exerce à trois niveaux pour BFT IM : d'une part à travers les actions d'engagement menées par le groupe Amundi, d'autre part via nos propres campagnes sur des thématiques en lien avec certains de nos fonds, et enfin de façon collaborative au sein de l'initiative *Investors for a Just Transition* de l'Institut de la Finance Durable.

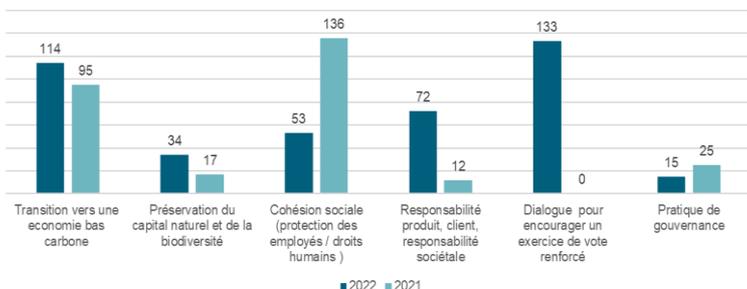
► Accompagner la transition vers une économie durable, bas carbone et inclusive

BFT IM s'appuie sur l'équipe d'analystes ESG du groupe qui entretient un dialogue avec les émetteurs sur six thèmes principaux :

- la transition vers une économie bas carbone,
- la préservation du capital naturel (protection des écosystèmes et lutte contre le déclin de la biodiversité),
- la cohésion sociale à travers la protection des salariés directs et indirects et la promotion des droits humains,
- la responsabilité client, produit et sociétale,
- les pratiques de gouvernance solides, promouvant le développement durable ;
- l'exercice accru du droit de vote et une gouvernance d'entreprise renforcée.

Au niveau des émetteurs français présents dans nos portefeuilles, ce sont ainsi 105 entreprises qui ont fait l'objet d'échanges sur un ou plusieurs axes, pour un nombre total de 421 engagements :

Statistiques d'engagement 2022/2021 France - Périmètre Fonds BFT IM
En nombre d'entreprises par thème abordé (105 entreprises en 2022 contre 100 en 2021)



► L'Engagement, vecteur de l'investissement à impact

Dans le cadre de notre fonds à impact **BFT France Emploi ISR**, nous visons à inciter les entreprises à améliorer leurs pratiques en matière de **transparence et de politiques relatives à l'emploi**.



Notre première campagne d'engagement, commencée en 2021 pour une durée de trois ans, porte sur l'emploi des jeunes, qui constitue une problématique structurelle en France.

L'objectif de cet engagement est double :

- **approfondir** la connaissance de la stratégie et des actions menées en faveur de l'emploi,
- et **influencer positivement** les pratiques des entreprises en matière d'emploi des jeunes.

Des recommandations spécifiques sont faites aux entreprises et des indicateurs de suivi mis en place, comme par exemple l'objectif de part de jeunes de moins de 25 ans dans l'effectif, l'objectif de part d'alternants en France, le taux de conversion des contrats d'alternance en CDI.

Depuis son lancement, des progrès ont été observés en matière de transparence, de politique d'emploi et d'opportunités de formation des jeunes. Des axes d'amélioration ont identifiés et feront l'objet d'un suivi. Un nouveau thème d'engagement sera prochainement lancé, sur les enjeux de réindustrialisation et du maintien des emplois en France.

Operating Principles for Impact Management

BFT France Emploi ISR est l'un des 9 fonds d'Amundi certifiés fonds à impact conformément aux principes **OPIM**.



Les *Operating Principles for Impact Management* sont des **standards de marché** internationaux lancés par le groupe **Banque mondiale** qui visent à apporter plus de **transparence** et un **cadre commun** au marché de **l'investissement à impact**.

Actualités ESG - BFT IM

Deux nouveaux fonds de notre gamme **"Investir en France pour croissance durable"** ont obtenu le label **ISR** en 2023 :



- **BFT France Obligations Durables ISR**
Investir en obligations d'entreprises françaises et financer des projets environnementaux et sociaux
- **BFT France Solidaire ISR**
Investir en actions d'entreprises françaises qui ont un impact sur l'emploi et dans des entreprises solidaires